



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 23 juin, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier DEMARTY**, Maire.

Présents : MM. Olivier **DEMARTY**, Olivier **FONTENEAU**, Enguerran **FERDINAND**, Daniel **DEBRAY**, Philippe **DESMAS**, Kevin **HALGAND**, Jean-Luc **JAHAN**, Sylvain **JOALLAND**, Davy **PHILIPPE**, Eric **PIED**, Jérôme **POIRIER**,
Mmes Frédérique **GOINEAU**, Clarisse **LEGRAND**, Valérie **WATOREK**, Karine **CHRISTODOULOS**, Pauline **DAVID**, Fabienne **GIBOULEAU**, Jacqueline **LE DEUN**, Laurence **LE LUEL**, Audrey **RAMBAUD**, Yasmina **TALBOURDEL**.

Absents excusés :

Eric **PORTEAUD**, Pouvoir à Olivier **FONTENEAU**,
Karine **ROUXEL**, Pouvoir à Frédérique **GOINEAU**,

Secrétaire de séance : Clarisse **LEGRAND**

<u>Nombre de conseillers :</u>

En exercice : 23

Présents : 21

Représentés : 2

Votants : 23

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 mai 2026
2. Désignation des membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales
3. Désignation représentants diverses instances OCS – Bruded
4. Vote des subventions aux associations
5. Détermination du forfait communal – coût d'un élève de l'école publique
6. Participation financière des communes pour les élèves hors Crossac
7. Tarifs des services enfance à compter du 1er septembre 2026
8. Modification du règlement intérieur de l'Escale
9. Décision modificative n°1 Pompes Funèbres
10. Nouveaux tarifs Pompes Funèbres
11. Mandat au CDG44 pour la couverture du risque Santé des agents municipaux
12. Modification et validation du tableau des effectifs – Création de Postes contractuels Enfance
 - Informations

1- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 mai 2026

Rapporteur : O. DEMARTY

Aucune remarque n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

VOTE : UNANIMITÉ

2- Désignation des membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales

Dans le cadre des élections municipales, il y a lieu de renouveler les membres de la commission de contrôle de la liste électorale.

La commission de contrôle est composée de 3 commissaires, représentant respectivement, la commune, la Préfecture, le Tribunal judiciaire.

Sont proposés les membres suivants :

- Jean-Luc JAHAN – Représentant de la Commune, Président de la Commission
- Jean-Claude MAILLARD – Délégué du TJ
- Madeleine ROUSSEAU – Délégué de l'administration

VOTE : UNANIMITÉ

3- Désignation représentants diverses instances OCS – Bruded

OCS - Office Communautaire des Sports :

- 2 représentants du conseil municipal : Frédérique GOINEAU – Kevin HALGAND
- Membres actifs représentant le milieu sportif : Jean-Michel HENAFF – Murielle MAHÉ

BRUDED - réseau de partage d'expériences entre collectivités autour du développement durable :
Titulaire Philippe DESMAS – Suppléante Laurence LE LUEL

VOTE : UNANIMITÉ

4- Vote des subventions aux associations

La commission VIE ASSOCIATIVE s'est réunie le 06/05/2026, afin d'étudier les différentes demandes de subventions déposées et propose d'attribuer les montants comme mentionné dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2 026
SPORT	
Sainte-Reine Crossac Football	2 500
Espérance de Crossac - Section Basket	2 724
ECOLES	
Association Condorcet	460
Parents d'élèves Montfort (A.P.E.L.)	280
O.G.E.C. Montfort	280
LOISIRS	
A.C.C. - Association Cyclotourisme de Crossac	600
A.C.C.A. - Association Communale de Chasse Agréée de Crossac	320
Amicale Laïque	280
Petit Théâtre de Crossac	200
Amis du Plaisir des Courtes	280
A.C.L.C. - Association Culturelle des Loisirs de Crossac	280
Curieux par Nature	390
KAZOKU	280

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2 026
SOCIAL	
Secours Populaire Français	135
Secours catholique	135
P.A.C.T.E.S. - Association pour l'aide à la réinsertion	1 000
A.D.A.R. - Association D'Aide à Domicile	600
Asso. Centre de Soins Infirmiers St Malo/St-Joachim/Crossac	280
F.N.A.T.H.- Fédé. Nat. des accidentés de la Vie & trav. Handicapés	135
Donneurs de Sang St Malo/ St_Joachim/ Crossac	400
Association des Retraités de Crossac	350
La Croix Rouge	135
Les Clés du Contact	280
DIVERS	
U.N.C.- A.F.N. (Anciens Combattants)	300
Souvenir Français	100
C.I.D.F.F.	135
Les Eaux Vives EMMAUS	135
Entraid Addict	135
Nez a l'Ouest	135
<i>SOUS-TOTAL Subventions de fonctionnement</i>	<i>13 264</i>
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
Espérance de Crossac - Section Basket (formation arbitrage)	500
Espérance de Crossac - Section Basket (projet handisport)	500
A la Crossacaise (création association)	2 500
<i>SOUS-TOTAL Subventions exceptionnelles</i>	<i>3 500</i>
TOTAL GENERAL	16 764

Ne prennent pas part au vote : Jérôme POIRIER – Pauline DAVID – Audrey RAMBAUD
VOTE : UNANIMITÉ

5- Détermination du forfait communal – coût d'un élève de l'école publique

Pour rappel, le critère d'évaluation du forfait communal est l'ensemble des dépenses de fonctionnement assumé par la commune pour l'école publique. Le forfait est déterminé en divisant le total des dépenses par le nombre d'élèves de l'école publique.

Le coût moyen d'un élève de l'école publique pour l'année 2025 est de 1 887 euros pour les maternelles et de 285 euros pour les élémentaires (en 2024 : 1 735 / 277)

Il est proposé de fixer la participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée pour l'année 2026 à 1 887 euros pour les maternelles et 285 euros pour les élémentaires par élève habitant la commune.

VOTE : UNANIMITÉ

6- Participation financière des communes pour les élèves hors Crossac

Lorsque des enfants extérieurs à la commune sont accueillis à l'école Condorcet, une participation financière peut être demandée à la commune de résidence de l'enfant.

Dans ce cadre, il y a lieu de solliciter une participation financière de la commune de Pontchâteau pour un élève d'élémentaire pour 285 €.

VOTE : UNANIMITÉ

7- Tarifs des services enfance à compter du 1er septembre 2026

PAUSE MERIDIENNE : repas + animation		
Tranche de quotient familial :	Repas fourni par la Commune	Repas fourni par la famille (PAI)
QF < à 500 €	0,50 €	0,50 €
501 € < QF > 600 €	1,00 €	1,00 €
601 € < QF > 700 €	1,00 €	1,00 €
701 € < QF > 800 €	3,10 €	1,30 €
801 € < QF > 900 €	3,25 €	1,30 €
901 € < QF > 1000 €	3,40 €	1,40 €
1001 € < QF > 1100 €	3,55 €	1,40 €
1101 € < QF > 1200 €	3,70 €	1,50 €
1201 € < QF > 1300 €	3,85 €	1,50 €
1301 € < QF > 1400 €	4,00 €	1,60 €
1401 € < QF > 1500 €	4,15 €	1,60 €
1501 € < QF > 1800 €	4,30 €	1,70 €
1801 € < QF > 2100 €	4,60 €	1,80 €
QF > à 2101€	4,90 €	1,95 €

■ Repas non réservé = **coût réel du repas : 8,92 €**

■ Repas adulte : 6,00 € (employés municipaux, enseignants)

ACCUEIL PERISCOLAIRE			
Tranche de quotient familial :	de 16h30 à 17h goûter compris	tarif d'un quart d'heure à partir de 17h	tarif horaire
QF < à 500 €	1,52 €	0,46 €	1,84 €
501 € < QF > 600 €	1,56 €	0,48 €	1,92 €
601 € < QF > 700 €	1,60 €	0,50 €	2,00 €
701 € < QF > 800 €	1,64 €	0,52 €	2,08 €
801 € < QF > 900 €	1,68 €	0,54 €	2,16 €
901 € < QF > 1000 €	1,72 €	0,56 €	2,24 €
1001 € < QF > 1100 €	1,76 €	0,58 €	2,32 €
1101 € < QF > 1200 €	1,82 €	0,61 €	2,44 €
1201 € < QF > 1300 €	1,88 €	0,64 €	2,56 €
1301 € < QF > 1400 €	1,94 €	0,67 €	2,68 €
1401 € < QF > 1500 €	2,00 €	0,70 €	2,80 €
1501 € < QF > 1800 €	2,10 €	0,75 €	3,00 €
1801 € < QF > 2100 €	2,20 €	0,80 €	3,20 €
QF > à 2101€	2,30 €	0,85 €	3,40 €

■ Goûter : 0,60 € (Prestation obligatoire)

■ Petit déjeuner : 1€

■ Majoration pour non réservation : 150 % du prix du quart d'heure

■ Majoration pour retard après la fermeture : 2 €

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES tarif pour les enfants de la Commune de Crossac :				
Tranche de quotient familial :	Demi-journée	Journée	Repas	Péricentre (tarif à la 1/2 heure)
QF < à 500 €	3,00 €	6,00 €	0,50 €	0,92 €
501 € < QF > 600 €	3,20 €	6,40 €	1,00 €	0,96 €
601 € < QF > 700 €	3,40 €	6,80 €	1,00 €	1,00 €
701 € < QF > 800 €	3,70 €	7,40 €	3,10 €	1,04 €
801 € < QF > 900 €	4,00 €	8,00 €	3,25 €	1,08 €
901 € < QF > 1000 €	4,30 €	8,60 €	3,40 €	1,12 €
1001 € < QF > 1100 €	4,70 €	9,40 €	3,55 €	1,16 €
1101 € < QF > 1200 €	5,10 €	10,20 €	3,70 €	1,22 €
1201 € < QF > 1300 €	5,50 €	11,00 €	3,85 €	1,28 €
1301 € < QF > 1400 €	5,90 €	11,80 €	4,00 €	1,34 €
1401 € < QF > 1500 €	6,30 €	12,60 €	4,15 €	1,40 €
1501 € < QF > 1800 €	6,75 €	13,50 €	4,30 €	1,50 €
1801 € < QF > 2100 €	7,30 €	14,60 €	4,60 €	1,60 €
QF > à 2101€	7,90 €	15,80 €	4,90 €	1,70 €

■ Petit déjeuner : 1€

■ Péricentre :
Mercredi : de 7h à 8h30 et de 17h15 à 18h45
Vacances scolaires : de 7h15 à 8h45 et de 17h à 18h30

■ Supplément sortie par enfant en fonction du coût de la prestation :
→ De 0 à 4€ = pas de supplément
→ Entre 4€ et 8€ = 30% du coût unitaire
→ Au-delà de 8€ = 50% du coût unitaire

■ Pour une fratrie présente en même temps : (sur le coût de la journée ou 1/2 journée)
→ Réduction de 10 % pour le 2^{ème} enfant
→ Réduction de 15 % pour chaque enfant à partir du 3^{ème}

■ Enfants d'un agent municipal résidant hors commune : application du tarif "commune"

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES tarif pour les enfants Hors-Commune de Crossac :				
Tranche de quotient familial :	Demi-journée	Journée	Repas	Péricentre (tarif à la 1/2 heure)
QF < à 500 €	5,50 €	11,00 €	0,50 €	0,92 €
501 € < QF > 600 €	5,80 €	11,60 €	1,00 €	0,96 €
601 € < QF > 700 €	6,10 €	12,20 €	1,00 €	1,00 €
701 € < QF > 800 €	6,40 €	12,80 €	3,10 €	1,04 €
801 € < QF > 900 €	6,70 €	13,40 €	3,25 €	1,08 €
901 € < QF > 1000 €	7,00 €	14,00 €	3,40 €	1,12 €
1001 € < QF > 1100 €	7,40 €	14,80 €	3,55 €	1,16 €
1101 € < QF > 1200 €	7,80 €	15,60 €	3,70 €	1,22 €
1201 € < QF > 1300 €	8,20 €	16,40 €	3,85 €	1,28 €
1301 € < QF > 1400 €	8,60 €	17,20 €	4,00 €	1,34 €
1401 € < QF > 1500 €	9,00 €	18,00 €	4,15 €	1,40 €
1501 € < QF > 1800 €	9,50 €	19,00 €	4,30 €	1,50 €
1801 € < QF > 2100 €	10,20 €	20,40 €	4,60 €	1,60 €
QF > à 2101€	11,00 €	22,00 €	4,90 €	1,70 €

■ Petit déjeuner : 1€

■ Péricentre :
Mercredi : de 7h à 8h30 et de 17h15 à 18h45
Vacances scolaires : de 7h15 à 8h45 et de 17h à 18h30

■ Supplément sortie par enfant en fonction du coût de la prestation :
→ De 0 à 4€ = pas de supplément
→ Entre 4€ et 8€ = 30% du coût unitaire
→ Au-delà de 8€ = 50% du coût unitaire

■ Pour une fratrie présente en même temps : (sur le coût de la journée ou 1/2 journée)
→ Réduction de 10 % pour le 2^{ème} enfant
→ Réduction de 15 % pour chaque enfant à partir du 3^{ème}

■ Enfants d'un agent municipal résidant hors commune : application du tarif "commune"

VOTE : UNANIMITÉ

8- Modification du règlement intérieur de l'Escale

Dans le cadre de la mise en place d'un péricentre pour l'ALSH du mercredi et des vacances, il convient de mettre à jour le règlement intérieur afin de l'adapter pour la rentrée de septembre 2026.

VOTE : UNANIMITÉ

9- Décision modificative n°1 Pompes Funèbres

Dans le cadre du complément d'aménagement du cimetière paysager, il y a lieu d'apporter les modifications suivantes au budget primitif Pompes Funèbres :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
011	605	Achat de caveaux et de kits		33 000,00		
042	7135	Constatation du stock final				33 000,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
042	355	Constatation du stock final		33 000,00		
16	1678	Emprunts				33 000,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	33 000,00	0,00	33 000,00

VOTE : UNANIMITÉ

10- Nouveaux tarifs Pompes Funèbres

Suite à l'achat et à la pose des nouveaux caveaux au cimetière paysager, il y a lieu de modifier les tarifs à compter du 1^{er} juillet 2026.

	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
Caveau 1 place	810,00	972,00
Caveau 2 places	1 800,00	2 160,00
kit épuration	210,00	252,00

VOTE : UNANIMITÉ

11- Mandat au CDG44 pour la couverture du risque Santé des agents municipaux

Le contrat d'assurance des risques statutaires des agents municipaux arrive à échéance au 31/12/2026.

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique propose aux collectivités affiliées une assurance contre les risques financiers liés à l'absentéisme des agents. Dans la perspective de renouvellement du contrat au 1^{er} janvier 2027, le Centre de Gestion lance une nouvelle procédure de consultation.

La commune doit donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire.

Le contrat groupe prévoira la prise en charge de tout ou partie des risques suivants :

- Agents CNRACL (régime spécial) :

Maladie ordinaire, maternité/paternité/adoption, accident de service/maladie professionnelle/imputable au service, décès, longue maladie/longue durée (y compris le temps partiel thérapeutique, la disponibilité d'office et l'invalidité temporaire).

- Agents IRCANTEC (régime général) :

Maladie ordinaire, maternité/paternité/adoption, accident de service/maladie professionnelle/imputable au service, grave maladie.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés pourront proposer à la commune / l'établissement une ou plusieurs formules.

La commune se réserve la faculté d'y adhérer ou non en fonction des conditions tarifaires et des garanties proposées.

VOTE : UNANIMITÉ

12- Modification et validation du tableau des effectifs – Création de Postes contractuels Enfance

Il est proposé la modification suivante au tableau des effectifs à compter du 1er septembre 2026 :

- Modification du temps de travail de 2 adjoints d'animation principal de 22,50h à 26h/semaine
- Création de postes contractuels à compter du 1er septembre 2026 pour la prochaine année scolaire
- Validation du tableau général des effectifs

TABLEAUX DES EFFECTIFS au 29 juin 2026				
Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Création /Suppression	Grade	Catégorie	Durée hebdo du poste
Filière Administrative				
01/07/2020	Création	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35
15/06/2023	Création	Poste fonctionnel : DGS	A	35
13/12/2023	Création	Adjoint administratif	C	19,5
26/06/2024	Création	Rédacteur	C	35
01/01/2025	Création	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35
01/01/2025	Création	Attaché principal territorial	A	35
Filière Technique				
09/02/2006	Création	Adjoint technique	C	35
16/12/2015	Création	Adjoint technique	C	35
18/05/2022	Création	Agent de maîtrise principal	C	35
13/12/2023	Création	Adjoint technique	C	5,63
03/04/2024	Création	Adjoint technique	C	35
26/06/2024	Création	Adjoint technique	C	24
01/01/2025	Création	Adjoint technique principal 1ère classe	C	35
01/01/2025	Création	Adjoint technique principal 2ème classe	C	26
Filière Sociale				
27/06/2018	Création	Agent spécialisé principal 1ère classe	C	27
Filière Animation				
17/12/2021	Création	Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	26
01/02/2022	Création	Adjoint d'animation	C	21
01/08/2022	Création	Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	35
26/06/2024	Création	Adjoint d'animation	C	13,5
26/06/2024	Création	Adjoint d'animation	C	13,5
11/12/2024	Création	Adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet	C	35
01/01/2025	Création	Animateur territorial principal 1ère classe	B	35
29/06/2026	Modification	Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	26
29/06/2026	Modification	Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	26
Postes contractuels du 1er septembre 2026 au 31 août 2027				
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne	C	6,58
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne	C	6,58
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne	C	6,58
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne	C	6,58
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne et APS	C	7,67
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne et APS	C	9,08
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne et APS	C	9,17
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne et APS	C	11,58
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne, APS et ALSH mercredis	C	24,5
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne, APS et ALSH mercredis	C	29,08
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation pause méridienne, APS et ALSH mercredis	C	31,33
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation alsh extra-scolaire	C	35
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation alsh extra-scolaire	C	35
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation alsh extra-scolaire	C	35
29/06/2026	Création	Adjoint d'animation alsh extra-scolaire	C	35

VOTE : UNANIMITÉ

Décisions du Maire

N°DECISION	DATE	OBJET	MONTANT
2026-003	19/05/2026	Validation devis OUEST HORIZON pour remplacement du sol de l'Escale	19 523.36 € TTC
2026-004	21/05/2026	Validation devis ACXIA pour l'extension de la vidéo protection	16 792.97 € TTC

2026-005	29/05/2026	Validation devis PRESQU'ILE AUTOMATISME pour porte sectionnelle CTM	11 060,84 € TTC
2026-006	08/06/2026	Classe Bleue - Convention avec l'éducation nationale	823,20 € TTC
2026-007	18/06/2026	Validation devis B-RAIL Fourniture de caveaux pour cimetière paysager	24 393,26 € TTC
2026-008	18/06/2026	Validation devis DELAMARRE TP Pose de caveaux au cimetière paysager	20 316,48 € TTC

Informations

- Rando Crêpes à Crossac le 12/08/2026 – Besoin de bénévoles
- Composition des commissions intercommunales

Commissions Territoriales			
JF Vignard	Ressources	RH – Finances – Informatique – Mutualisation	18
S Poilvé	Économie – Aménagement	Aménagement zones - Habitat - PLH – OPAH - SCoT	18
O Demarty	Transition – PCAET – PAT - CLS	CLS – Environnement – PAT – Eau – PPRI – Energie	18
JF Legrand	Bâtiment – Sécurité	Gestion patrimoine – Travaux bâtis/voiries – Fourrière animale – PICS – Aire accueil GDV	18
C Gattepaille	Déchets ménagers	Collecte – Prévention – REP Bâtiment	18
P Jouny	Assainissement - Agriculture	SPANC – SPAC – Agriculture	18
S Seiller	Culture - Loisirs	Lecture Publique – EMI – Soutien festivals – Tourisme	18
K Germain	Sociale - Emploi	Petite Enfance (RPE, Multi-accueil, CTG) – Jeunesse (OIM) - Soutien MAM – Emploi/EFS	18
JF Gautier	Mobilité – Équipements sportifs	Service mobilité – Schéma déplacement - Transports scolaires – Piscines – Sport-Santé	18

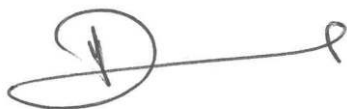
2 élus crossacais doivent être nommés dans chaque commission

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h24.

Arrêté le 28/07/2026

Publié sur le site internet le 29/07/2026

Le Maire,
Olivier DEMARTY



La Secrétaire de séance
Clarisse LEGRAND

